



Élection du Comité Technique

Scrutin du jeudi 20 octobre 2011

T O U T L E M O N D E V O T E !

Une élection qui concerne tous les agents [UTM (tous les sites) et CNRS] exerçant leurs fonctions dans l'établissement

Une seule condition pour être électeur : exercer ses fonctions au sein de l'établissement et ce indépendamment de l'affectation statutaire: personnels titulaires ou contractuels, ITRF, AENES, enseignants, enseignants-chercheurs de l'université, ITA et chercheurs des UMR rattachés à l'établissement.

Nous sommes donc tous concernés par cette élection.

A quoi sert le CT ?

Ces nouveaux CT seront chargés d'examiner les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services.

Ainsi ils seront consultés sur la « gestion prévisionnelle des effectifs des emplois et des compétences », sur les « règles statutaires et relatives à l'échelonnement indiciaire » ou encore sur les « grandes orientations en matière de politique indemnitaire », « les horaires et congés » aussi bien que d'éventuels projets de privatisation ou de restructurations de services !

Bref, toutes les questions importantes se discutent au CT !

Des élus FERC CGT pour la défense inconditionnelle du Service Public et du statut de la Fonction Publique

Prenant appui sur les batailles menées par les personnels pour défendre leurs légitimes revendications (mobilisation nationale des enseignants-chercheurs en défense de leur statut particulier en 2009, ou lutte locale des BIATOS pour la sauvegarde de l'Accord ARTT en vigueur pour ne citer que ces deux exemples) nous continuerons, au CT comme en toutes circonstances, à défendre en toute indépendance les revendications liées :

- au maintien du Service Public national, de toutes les disciplines scientifiques, de tous les services et unités de recherche et d'enseignement, à la transmission des connaissances validée par les diplômes nationaux ;
- à la défense du statut de la Fonction Publique d'État pour tous les personnels, et de leurs statuts particuliers (statut des enseignants-chercheurs par exemple) ;
- au refus de la modulation de service d'enseignement pour les enseignants-chercheurs ;
- au maintien de la gestion des personnels (ITA et chercheurs) des organismes de recherche par ces organismes (CNRS, INSERM, INRA, etc.) ;
- au refus des politiques d'individualisation des carrières et des salaires et de gestion locale qui s'opposent aux droits statutaires des agents ;
- au refus de la mise en œuvre de mesures managériales qui ne visent qu'à opposer les personnels entre eux.

**En toutes circonstances nous combattons pour :
SAUVEGARDER ET RÉTABLIR LES RÈGLES DE LA FONCTION PUBLIQUE**

A l'UTM, les attaques sont nombreuses : les élus devront assumer leurs responsabilités !

La direction actuellement à la tête de notre université multiplie les attaques contre les personnels. Nous l'avons vue peu à peu s'enfermer dans un rôle répressif, et au fil du temps l'intérêt des étudiants et la notion même de Service Public s'est diluée au profit de logiques comptables appuyées sur des méthodes de management par le stress dont nous n'apercevons que le tout début des effets.

- Avec le Partenariat Public-Privé, la direction a privilégié l'image de l'UTM contre les emplois.
- En ne renouvelant pas plusieurs contrats CDD et en gelant des postes d'enseignants et de BIATOS, la direction met en danger le service rendu aux usagers.
- En mettant en place la prime au mérite, la direction a décidé de créer la zizanie entre les agents.
- En prélevant les jours de grève aux BIATOS, la direction a choisi le camp de l'iniquité et de l'injustice.

Face à la multiplication des attaques, les élus au CT devront être déterminés à défendre les intérêts des personnels. C'est ce que feront les élus CGT, comme ils l'ont toujours fait. Ils continueront par voie de tracts, communiqués ou par le biais du bulletin « Liaisons » à informer l'ensemble des personnels de ce qui se prépare, se fait ou se dit.

Depuis des décennies, les militants CGT sont à la pointe des luttes pour la défense des personnels de l'UTM, dans les conseils et ailleurs. Le CT sera un nouveau terrain où les élus CGT porteront les revendications des agents.



Le 20 Octobre 2011, Pour la défense de nos revendications **VOTEZ & FAITES VOTER** pour la liste CGT :

- Fabrice VEDERE.....ADT-RF.....SAIN
- Mireille BRUYERE.....MCF.....UFR SES
- Claudine LEMIRE.....BAS.....BUC
- Marlène VICENTE.....TECH-RF.....BUC
- Patricia ROSSI.....MCF.....UFR Psycho
- Véronique ROQUES.....TECH-RF.....UFR LPM
- Laurent DAMIEN.....ADT-RF.....UMS
- Yvan CHAUBET.....TECH-RF.....DTICE + CIAM
- Valérie MORELL.....IGE-RF.....SCD
- Jean-Luc ANTONUCCI.....MCF.....ESAV
- Sandra CASSAGNAUD.....ANT-CDI.....UFR SES
- Corinne BONNIS.....TECH-RF.....Form. Continue
- Jean-Luc LEMPERNESSE.....ADT-RF.....Logistique Générale
- Fanelly PRINCELLE.....TECH-RF.....Form. Continue
- Yannick LE QUENTREC.....PAST.....IRT
- Michelle PROGNON-PERREAUX.....ADT-RF.....CERTOP
- Michel GAUBERT.....ADT-RF.....SED
- François SICOT.....PU.....UFR SES
- Monique FOISSAC.....ANT-CDI.....FRAMESPA
- Simone LANTIN.....IGE.....Agence Comptable